L’Aide Médicale d’Etat en question

18/01/2008 à 22h46



[youtube]http://www.youtube.com/watch?v=8H8gLrO1xgg[/youtube]
Le ministère de la Santé envisage la création d’un forfait à la charge des sans-papiers pour limiter l’envolée des dépenses.
L’aide médicale d’État (AME), dispositif de soins gratuits pour les étrangers en situation irrégulière donne des sueurs froides aux fonctionnaires de Bercy : en octobre, ils ont dû payer plus de 900 millions d’euros pour apurer les dettes de l’État à la Sécu. Pour 2008, le ministère de la Santé a prévu 413 millions d’euros, en augmentation de 180 millions d’euros.

«*Les dépenses de santé des irréguliers sont en moyenne chaque année de 2500 euros, contre 1500 euros pour un assuré du régime général ou de la CMU,* constate Thierry Mariani.

Depuis sa création en 2000, les dépenses de l’AME ont explosé. Il s’agirait donc de mettre en place un forfait que l’étranger acquitterait au moment de son inscription à l’AME. (source)